

Congrès AFSP Aix 2015

**Section thématique 8 - Pour une politique des émotions**

**Marie Brossier, Docteure en science politique (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Professeure adjointe, Département de science politique, Université Laval, Canada**

[marie.brossier@pol.ulaval.ca](mailto:marie.brossier@pol.ulaval.ca)

**POLITIQUE DES AFFECTS ET FABRIQUE EMOTIONNELLE DU POLITIQUE SUR LE TERRAIN AFRICAIN : REPENSER LA PLACE DE LA FAMILLE**

Depuis les années 1990, l'exigence démocratique portée par la mise en place des processus de transitions politiques que connaissent les sociétés africaines, s'est formulée au cœur des pratiques de clientélisme, des logiques factionnelles et des modes d'accès au pouvoir par canaux personnels (Carothers 2002) qui ont marqué la trajectoire socio-historique de l'Etat en Afrique (Bayart 1989) et le transfert du pouvoir dans les sociétés africaines (Bayart et al. 1997, Daloz 1999, Foucher 2009).

Les logiques familiales dans l'accès aux positions de pouvoir et aux ressources font toujours sens et continuent d'alimenter les relations de loyautés et d'allégeances politiques, le renouvellement du personnel politique et plus généralement à façonner le pouvoir par delà l'idée d'un « chemin électoral » vers la démocratie (Lindberg 2006). C'est à cet enjeu que veut s'atteler ce programme de recherche en interrogeant la permanence du poids de la famille dans les transitions politiques et dans l'accès aux positions et ressources du pouvoir en dépit des différentes mutations institutionnelles mises en place depuis les années 1990. En effet les pratiques du pouvoir sur le continent restent marquées par la permanence des réseaux, des clans, des factionnalismes organisés autour de figures d'autorité tutélaires, ancrés dans des imaginaires politiques construits autour de la famille et ce, d'autant plus dans un contexte où les systèmes d'accumulation et de redistribution ont été mis à mal par la raréfaction de l'accès aux ressources consécutive à la mise en place des programmes d'ajustement structurels et des réformes néolibérales qui les ont accompagnés depuis les années 1980.

En reprenant les pistes ouvertes par les travaux initiés par différentes approches disciplinaires (histoire, anthropologie, sociologie, science politique), ce programme cherche à proposer une re-lecture des rapports entre famille et politique. Il s'agit d'aller au-delà du paradigme patrimonial et néopatrimonial qui reste marqué par une logique de culturalisme et de rationalisme clientélisme pouvant enfermer la compréhension des transformations du fait politique en Afrique. Afin de travailler la famille comme lieu du politique, deux dimensions retiennent particulièrement notre attention.

Il s'agit d'une part de questionner les approches disciplinaires qui travaillent la famille et la parenté<sup>1</sup> comme productrice d'ordre social et politique (Tocqueville, Durkheim, Goody). La

---

<sup>1</sup> « La famille représente un *ensemble d'individus* apparentés par des liens de consanguinité, et en ce qui concerne l'époux et l'épouse par des liens d'alliance, d'affinité ; tandis que la parenté constitue un *ensemble de liens biologiques et/ou sociaux* qui naissent de l'union de personnes (le plus souvent de sexe différent) et qui déterminent

famille s'est imposée comme un modèle et une ressource fondamentale pour le politique, d'où l'idée d'une homologie de structure existant entre la sphère familiale et la sphère politique (Bourdieu). L'anthropologie dynamique (Balandier) montre notamment que les systèmes de parenté contribuent à la manifestation et à l'exercice du pouvoir et constitue, en cela, un apport fondamental pour la science politique et la sociologie qui aura des résonances importantes dans les études africaines notamment à travers la question du tribalisme politique (Evans-Pritchard & Fortes 1940, Lonsdale 1996) et celle du factionnalisme politique (Dahou 2004).

D'autre part, en appelant des regards multidisciplinaires afin d'élargir la compréhension des rapports entre famille et politique hors de la boîte à outils du patrimonial, ce programme veut ouvrir le chantier d'une « politique des affects ». Il semble en effet impossible de se satisfaire d'une compréhension du politique uniquement en termes de rationalité dénuée d'affects, de passions et d'émotions (Braud 1996 et 2007, Traini 2009). La littérature en sciences sociales qui, depuis quelques années, s'intéresse à la réévaluation de la place des émotions et des sentiments au niveau empirique et dans les modèles d'explication, appelle à la prise en compte des formes routinières des affects en politique en montrant que l'affectivité n'est pas dénuée d'intelligibilité. Parce que l'affectivité n'est pas seulement la capacité d'être ému mais aussi la capacité de produire des jugements et de faire agir en fonction de représentations particulières (Liarte 2010), son étude permet de saisir comment se constituent les imaginaires politiques et les ressorts symboliques de l'action politique. Dans ce sens, il ne sera plus étonnant de trouver dans le vocabulaire politique et politologique des références métaphoriques qui empruntent au vocabulaire de la parenté et de l'alliance (héritage, dauphin, descendance, parrainage, filiation, parricide, famille politique, parti frère). On comprend dès lors comment la famille offre une multiplicité de registres émotionnels et affectifs qui peuvent être mobilisés, manipulés et appropriés dans l'espace politique. Entrer par une « politique des affects » dans les rapports entre famille et politique permettra de restituer la « fabrique émotionnelle » du politique, les « rhétoriques affectives », dans la mesure où les sentiments d'amour, de passion, de compassion, de haine, de vengeance, de trahison, de survie contribuent fortement à modeler ce qui fait le politique, alors qu'ils sont bien souvent considérés comme étant trop prosaïques, voir triviaux, pour constituer un objet de recherche à part entière (Perrineau 2014, Marchal & Messiant 2004).

Ce programme veut saisir les registres émotionnels dans lesquels peuvent se saisir les rapports de domination dans les sociétés africaines contemporaines : quels sont les registres mobilisés par les leaders dans le jeu politique (discours, campagnes électorales, etc.) et comment sont-ils reçus par les citoyens dans les arènes politiques, électorales, partisanes et plus généralement dans l'espace public ? Cette « politique des affects » permettra également de travailler ensemble les approches « par le haut » (des institutions politiques et des élites) et « par le bas » (étude des modes populaires de l'action politique, Bayart et al. 1992)<sup>2</sup>, dont l'opposition a largement structuré le champ d'analyse des sociétés africaines depuis les années 1980. Elle permettra de voir, d'une part, comment l'univers politique est dominé par un « langage de séduction » (Braud 1996) mobilisant et manipulant les registres émotionnels de la famille et de la parenté : dans quelle mesure la routinisation de leur usage dans le discours politique des dominants peut-elle constituer une manière d'occulter des pratiques d'accaparement et de

---

l'appartenance et l'identité sociale des enfants qui naissent de cette union ou qui sont adoptés en son sein, ces liens sont de deux sortes : des liens de consanguinité (des liens avec le père et les parents du père, et avec la mère et les parents de la mère (ascendants et collatéraux), et des liens d'affinité créés par le mariage ou d'autres formes d'union entre personnes de sexe différent voire de même sexe » (Godelier, 2004)

personnalisation du pouvoir déjà bien identifiées dans la littérature. D'autre part la « politique des affects » permettra de voir comment l'investissement de ces registres par les citoyens (appropriation, rejet ou réinvention) nourrit les imaginaires politiques collectifs et individuels du pouvoir tout en constituant des ressorts pour l'action (Marcus 2008, Ballet 2012). Il s'agit ainsi de réinvestir la « politique du ventre » et plus encore celle « du bas ventre » sous l'angle du domestique et de l'intime en faisant ressortir l'historicité des émotions qui alimentent les imaginaires et pratiques d'alliance, de séduction, de sexualité, de violence, d'adultère, de procréation, de parentalité lesquelles façonnent les imaginaires et pratiques politiques (Nyamjoh 2009, Cole & Thomas 2009, Stoler 2013 [2002]).

Ce programme s'articule autour des trois axes suivants : (1) la famille comme matrice d'organisation du pouvoir (2) l'usage de la parenté et de l'hérédité comme ressource dans la compétition politique (3) les logiques de qualification et de disqualification qui sous-tendent ces modèles et ces pratiques.

1. Le premier axe s'intéresse à l'existence d'une matrice familiale d'organisation du pouvoir en mettant l'accent sur les cadres cognitifs et affectifs qui façonnent les imaginaires politiques. Il s'agit de retracer l'historicité des « structures de sens » (Geertz 1973) qui nourrissent le processus de naturalisation et d'invention de la famille comme modèle d'organisation socio-politique en cherchant à voir comment dans certains cas la formation de la nation (Sénégal par exemple) ou celle de l'Etat (Kenya par exemple) s'adossent au modèle voire à l'institution même de la famille. En questionnant les trajectoires des pays nouvellement indépendants, on pourra ainsi contribuer à l'étude des formes de gouvernementalité « importées » par la colonisation : par exemple dans le cas de la colonisation française en questionnant l'idée d'un processus de rationalisation de la compétition politique et d'institutionnalisation du pouvoir selon le modèle français de primogéniture articulée à la réactivation de la loi salique comme mode de légitimation dynastique (Lewis 1986). Le processus de production des analogies entre espace de la famille et du politique peut éclairer les droits/devoirs qui lient élites et citoyens sur les modes des responsabilités/loyautés des rapports entre parents et enfants, cadets et aînés sociaux mobilisant la métaphore corporelle et la rhétorique organique pour légitimer la domination. La réflexion sur la famille comme modèle devra dépasser une vision de la famille comme institution uniforme dans le temps et dans l'espace pour se pencher sur l'évolution des modèles familiaux, en se questionnant sur la pluralité des normes d'organisation familiale disponibles (Pilon & Vignikin 2007) et notamment leur globalisation (Razy & Baby-Collin 2011) qui transforment les figures légitimes de l'autorité.

2. Ce deuxième axe veut identifier la manière dont la parenté et l'hérédité constituent des ressources dans la compétition politique en mobilisant des registres émotionnels. Pourquoi ? On peut avancer l'idée que la transmission du pouvoir politique au sein d'une même famille semble plus sécurisée (Elias 2003), cette représentation reposant notamment sur une mise en scène des qualités et compétences qui se transmettent par le sang (Lewis 1986). En s'appuyant sur les travaux de « parenté pratique » (Weber 2005) pour comprendre qui appartient à la famille et comment on y appartient, il s'agit de mettre l'accent sur la dimension construite de la famille (Brossier 2010) et de la filiation (Bonte, Porqueres i Gené & Wilgaux 2011). On réfléchira aux modes de socialisation familiale à partir de deux perspectives : d'une part, de la parenté comme mode de sélection et de régulation des candidats (Abélès 1992), et d'autre part, la famille comme espace d'acquisition de capitaux (financiers, sociaux, culturels, symboliques, politiques, Bourdieu 1994). Tous les membres d'une famille socialisée en politique ne sont pas pour autant

déterminés à accéder à des mandats politiques : c'est pourquoi on se penchera sur les modes de préparation (Bourdieu 1980) et de sélection des candidats « éligibles » à l'entrée dans la compétition politique et à l'accès du mandat politique. Il s'agit donc aussi de s'intéresser à la manière dont l'héritier sait mobiliser ses propres ressources pour « habiter » (Lagroye 2002) l'héritage au regard des sollicitations et exigences des familles à la fois biologiques et politiques, tout autant que s'approprier et entretenir les réseaux de clientèles et de patronage qui ont été construits sous l'étiquette du patronyme familial commun. On veut ici regarder comment s'organisent et s'articulent à différentes échelles (locales, régionales, nationales) les réseaux de parentèle quand ils s'articulent aux réseaux politiques par le biais de la circulation des acteurs et des alliances. Le prestige du patronyme et les modalités de sa transmission (réticularité) doivent être observés sous l'angle de leur territorialité et de la légitimité que confère la proximité. Ceci permettra de contribuer à l'étude du factionnalisme comme emboîtement des systèmes locaux et nationaux permettant d'aller au-delà d'une approche en termes de réseaux de clientélisme et de patronage qui s'avère trop réductrice. Il faut s'attacher à retracer la généalogie des factions et des coalitions sociales et politiques structurées autour du système de parenté tout autant qu'à construire une socio-histoire des hiérarchies intermédiaires (chefferie, royaumes) et des notabilités. Cet axe veut ainsi proposer une approche alternative aux visions fonctionnelles appliquées aux systèmes clientélistes et veut souligner l'importance de l'étude au niveau local pour comprendre combien les allégeances politiques, et à travers elles, les logiques de légitimation du pouvoir au niveau national, sont tributaires d'alliances historiques et affectives (matrimoniales notamment) qui déterminent davantage les coalitions politiques que l'intérêt. On interrogera, en particulier, le positionnement des femmes – des mères, épouses, et filles – dans ces réseaux notamment à partir d'une analyse de la construction de genre des rôles sociaux qui devra prendre en compte les logiques patrilinéaires et matrilinéaires de lignée et de succession.

3. Enfin le troisième axe veut identifier les logiques de qualification et de disqualification institutionnelles qui sous-tendent l'imbrication du familial et du politique. Tout d'abord on s'intéresse à la question des « arrangements » constitutionnels et du « bricolage » institutionnel mis en place par les leaders politiques pour asseoir la circulation politique des membres de leurs réseaux familiaux, question étonnement délaissée par les études sur l'institutionnalisation du pouvoir politique en Afrique (Posner & Young 2007). Ces « qualifications légales » des nominations, cooptations, achats de vote, manipulations des résultats électoraux permettent la mise en place dans l'arène politique du clan familial biologique. De plus, il est également intéressant de questionner l'arène partisane et de restituer le rôle des cadres et des membres des partis politiques qui vont endosser la trajectoire ascendante au sein du parti du candidat familial si celui-ci permet de faire perdurer et de sécuriser leur accès aux ressources et aux positions de pouvoir (Brownlee 2007). On pourra dès lors confronter les logiques de qualification, qu'elle soient familiales, institutionnelles, partisans, factionnelles, médiatiques (visibilité extrême) aux politiques de disqualification menées notamment par les mobilisations partisans et sociales (médias, syndicats, associations, intellectuels) qui s'opposent à la formation de réseaux familiaux et politiques en pouvant aller jusqu'à leur judiciarisation (procès pour délit d'enrichissement illicite par exemple). Dans ce sens, une étude sur l'économie affective de la confiance et de la défiance politique pose la question de l'échéance électorale comme cruciale puisqu'elle détermine les « dans le jeu » et les « hors-jeu » de ces réseaux familiaux et politiques.

Ce programme entend donc restituer les logiques originales de production de la famille comme lieu du politique que ce soit en termes d'énonciation, de représentations ou de pratiques

des affects et des émotions. Ce programme a pour ambition d'ouvrir à la comparaison en soulignant combien l'imbrication entre famille et politique existe et prévaut dans un certain nombre de régions dans le monde, aussi bien en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Asie, que dans le monde arabe qu'en Afrique, afin d'abandonner l'idée que les formes de dévolution familiale du pouvoir ne s'opèreraient que dans des sociétés perçues comme étant « archaïques » ou « exotiques ».

### Références citées

- M. Abélès, « La référence familiale. L'hérité élective et la vie politique locale : une approche anthropologique », dans C. Patriat, J.-L. Parodi (dir.), *L'hérité en politique*, Paris, Economica, 1992, p. 81-97
- M. Ballet, *Peur, Espoir, Compassion, Indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*, Paris, Dalloz, 2012
- J-F Bayart, A. Mbembe et C. Toulabor, *Le politique par le bas en Afrique noire: contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992
- J. F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *La criminalisation de l'état en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997
- P. Bonte, E. Porqueres i Gené, J. Wilgaux (dir.), *L'argument de la filiation aux fondements des sociétés européennes et méditerranéennes*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2011
- P. Bourdieu, « Le mort saisit le vif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 32-33, avril/juin 1980. p. 3-14
- P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris : Point Seuil, 1994
- P. Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996
- P. Braud, *Petit traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin, 2007
- J. Brownlee, « Hereditary Succession in Modern Autocracies », *World Politics*, Vol. 59, No. 4 (Jul., 2007), pp. 595-628
- T. Carothers, « The End of the Transition Paradigm », *Journal of Democracy*, 13 (2002)
- J. Cole and L. M. Thomas (eds), *Love in Africa*, Chicago : The University of Chicago Press, 2009
- D. Collier, S. Levitsky, «Democracy with Adjectives: Conceptual Innovation in Comparative Research », *World Politics*, vol. 49, n° 3, 1997, p. 430-451
- F. Cooper, « Conflict and Connection. Rethinking Colonial African History », *American Historical Review*, 99(5), 1994, pp. 1516-1545
- O. Dabène, V. Geisser, G. Massardier (dir.), *Autoritarismes démocratiques et démocraties autoritaires au XXIème siècle : convergences Nord-Sud*, Paris, La Découverte, 2008
- T. Dahou, *Entre parenté et politique, Développement et clientélisme dans le Delta du Sénégal*, Paris, Karthala-Enda-Graf-Sahel, 2004
- J. P. Daloz, (dir.), *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, Centre D'Etude d'Afrique Noire, 1999
- S. Decalo, « The Process, Prospects and Constraints of Democratization in Africa », *African Affairs*, n° 91, 1991, p. 7-35
- L. Diamond, « Thinking about Hybrid Regime », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 2, 2002, p. 21-36
- N. Elias, *La dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket, 2003

- E. Evans-Pritchard, M. Fortes, *African Political Systems*, London/ Oxford/ New-York, Oxford University Press, 1970 [1ère éd. 1940]
- V. Foucher, « Difficiles successions en Afrique subsaharienne : persistance et reconstruction du pouvoir personnel », *Pouvoirs*, n°129, avril 2009, pp.127-137
- M. Gazibo et D. Bach (eds), *L'État néopatrimonial : Genèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011
- C. Geertz, *The Interpretation of Culture : selected essays*, New York: Basic Books, Inc. , 1973
- M. Godelier, *Les métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004
- J. Goody, « Préface », in A. Burgière, C. Klapish-Zuber, M. Segalen et F. Zonabend (dir.), *Histoire de la famille*, tome 3 « Le choc des modernités », Paris, Armand Colin, 1986, p.7
- R. Jackson, C. Rosberg, *Personal Rule in Black Africa*, Berkeley, University of California Press, 1992
- J. Lagroye, « L'institution en pratiques », Programme « A propos de Pierre Bourdieu », *Revue Suisse de Science Politique*, vol.VIII, 3-4, 2002, pp.114-128
- R. Lemarchand, « Africa's Troubled Transitions », *Journal of Democracy*, vol. 3, n° 4, 1993, p. 98-109
- A.W. Lewis, *Le sang royal. La famille capétienne et l'État, France, Xe-XIVe siècles*, Paris, Gallimard, 1986
- A. Liarte, « Manipuler l'affectivité ? Des affects à l'imaginaire politique », *Noesis*, 16, 2010, 85-117
- S. I. Lindberg, «The Self-Reinforcing Power of Elections», in S. I. Lindberg, *Democracy and Elections in Africa*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2006, p. 71-98.
- J. Lonsdale, « Ethnicité, morale et tribalisme politique », *Politique africaine*, mars 1996, n° 61, pp. 98-115
- G. E. Marcus, *Le citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, Presses de Sciences Po, 2008
- J. F. Médard, (dir.), *Etats d'Afrique noire : Formations, mécanismes et crises*, Paris, Karthala, 1992
- C. Messiant, R. Marchal (dir.), « Programme : Premières Dames en Afrique », *Politique africaine*, n 95, octobre 2004, p.5-124
- F. B. Nyamnjoh, *Married but available*, African Books Collective, 2009
- P. Perrineau, « Les affects en politique : ce qu'en dit la science politique », A. Muxel (dir.), *Vie privée des convictions : politique, affectivité, intimité*, Paris, Presses de Sciences Po, Académique, 2014, pp. 61-74
- M. Pilon et K. Vignikin, *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Éditions des Archives contemporaines, « Savoirs francophones », AUF, 2009
- D. Posner D., Young « The Institutionalization of Political Power in Africa », *The Journal of Democracy*, vol. 18, n° 3, July 2007, p. 126-40
- E. Razy, V. Baby-Collin, Programme « La famille transnationale dans tous ses états », *Autrepart*, 2011/1 n°57-58,
- A. L. Stoler, *La chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte, 2013 traduit de l'anglais A. Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley: University of California Press, 2002
- C. Traïni (dir.), *Émotions... mobilisation !*, Paris, Presses de Science Po, 2009
- F. Weber, *Le sang, le nom, le quotidien, une sociologie de la parenté pratique*, La Courneuve, Aux lieux d'être, 2005

*Recherche en cours, ne pas citer*